

## EN ÉTÉ, LES BELGES AURONT-ILS ENCORE DEUX HEURES D'AVANCE SUR LE SOLEIL?

Publié le 23 octobre 2018



par Daily Science

Heure d'été ou heure d'hiver ? Depuis 41 ans, la question ne se pose pas en Belgique. Suite aux chocs pétroliers des années 1970, les gouvernements ont mis en place un décalage d'une heure supplémentaire en période estivale, nous menant à UTC + 2 heures, d'avril à octobre. C'est la fameuse « heure d'été ».

Le but de cette « heure avancée », comme on dit outre-Atlantique? Réaliser des économies d'énergie. Ce dimanche, 28 octobre, sonnera le retour à l'heure d'hiver en reculant sa montre d'une heure.

### La Commission propose de « figer » l'heure en Europe

Mais cela pourrait bientôt être une des dernières fois... L'été dernier, la Commission européenne a proposé que l'on supprime ces changements d'heures qui interviennent deux fois par an.

La Belgique et ses voisins devront choisir en 2019 s'ils resteront en permanence à l'heure d'hiver ou à l'heure d'été.

Quel que soit le choix qui sera opéré, les Belges seront toujours en avance sur le Soleil! Par quel miracle? Pour le comprendre, un coup d'oeil historique et astronomique s'impose.

### Choisir le bon fuseau horaire est avant tout une décision politique

En Belgique, la définition légale de l'heure date... de cette année, rappelle l'[Observatoire Royal de Belgique](#) qui est chargé de réaliser le « temps ». C'est en mai 2018 en effet que la nouvelle loi portant sur l'heure légale en Belgique a été votée à la Chambre, sur base d'un projet fourni par

l'Observatoire. L'heure légale en Belgique était avant cela réglée par une loi de 1892. Elle stipulait que l'heure dans le pays était calquée sur l'heure solaire du méridien de Greenwich (le méridien initial).

La nouvelle loi qui est entrée en vigueur le lundi 10 septembre 2018 stipule que l'heure légale en Belgique est désormais alignée sur la référence officielle mondiale : le Temps Universel Coordonné (UTC).

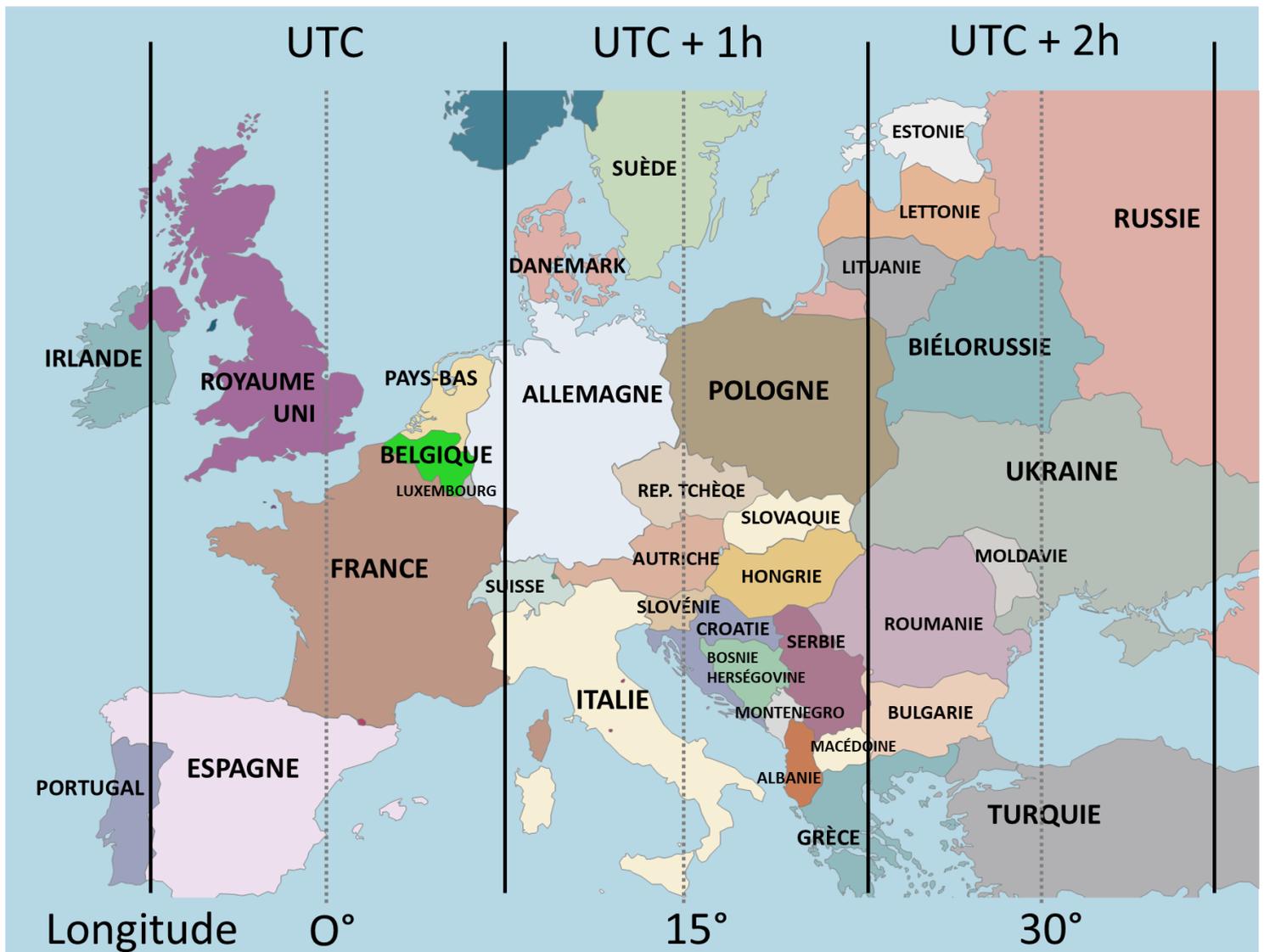
L'heure légale en Belgique correspond donc à UTC+1h en hiver et à UTC+2h en été. Pourquoi être une heure en avance même en hiver?

Le Temps Universel Coordonné correspond à l'heure solaire moyenne de Greenwich. Cela signifie que, à Greenwich, le Soleil est au plus haut dans le ciel en moyenne à 12 h UTC.

La Terre tourne en 24 h. L'heure solaire est donc en permanence différente d'un lieu à l'autre. On peut diviser la Terre en 24 fuseaux horaires de 1 h chacun, c'est-à-dire de 15 degrés de longitude chacun (soit  $360^\circ/24$ ). Le fuseau horaire de départ, correspondant à UTC, est centré sur le méridien de Greenwich.

## **L'heure d'hiver en Belgique est en réalité... l'heure allemande**

Géographiquement, la Belgique s'étend en longitude de 2,6 à 6,4 degrés à l'Est du méridien de Greenwich. La Belgique tout entière est donc située dans le fuseau horaire théorique UTC + 0 h. L'Allemagne et l'Italie, par exemple, sont dans le fuseau horaire théorique UTC + 1 h.



Les fuseaux horaires théoriques associés à l'heure solaire © ORB

Avant 1892, l'heure en Belgique était différente pour chaque ville, et suivait la course locale du Soleil. La loi de 1892 unifia l'heure pour tout le pays, imposant pour toute la Belgique l'heure solaire de Greenwich (appelée aujourd'hui UTC). Lors de la Seconde Guerre mondiale, tous les territoires occupés ont été amenés à adopter l'heure de l'Allemagne, soit UTC + 1 h. Depuis lors, notre pays a maintenu ce décalage, qui correspond à notre heure d'hiver.

### UTC +1, +2 ou.... +0 ?

Actuellement, si le décalage estival est supprimé, il convient donc de définir quelle sera l'heure adoptée en permanence : UTC+ 1 h (notre heure d'hiver) ou UTC + 2 h (notre heure d'été).

Si nous utilisons l'heure d'hiver (UTC + 1 h) toute l'année, le changement se verra en été : le Soleil se couchera 1 heure plus tôt, soit à 21 h fin juin. Il se lèvera également une heure plus tôt, soit entre 4 h 30 et 6 h de mi-avril à fin août.

Si nous utilisons l'heure d'été (UTC + 2 h) toute l'année, le changement se verra en hiver : le Soleil se couchera une heure plus tard, soit entre 17 h 40 et 19 h 20 de début octobre à début mars. Par contre la Belgique devra démarrer sa journée dans le noir plus souvent, n'apercevant le Soleil que vers 9 h 45 fin décembre.

Pourquoi ne pas opter dès lors plutôt pour... le Temps Universel Coordonné + 0h, histoire d'être davantage calé sur l'heure solaire ? Et revenir à la situation d'avant le second conflit mondial ?

L'idée peut sembler séduisante. Mais sera-t-elle pratique, si la majorité des pays qui entourent la Belgique restent à UTC + 1 h? Réponse en 2019.